



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

VOIR PLUS GRAND POUR AGIR PLUS PRÈS



EN 2021

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat est régionalisé. Une réforme majeure et historique d'un réseau d'établissements publics qui renforce les moyens et les services à disposition des entreprises artisanales, des apprentis, des collectivités locales. Une régionalisation c'est + de performance + d'accompagnement !

ON VOUS EXPLIQUE POURQUOI ...

LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT AU 1^{ER} JANVIER 2021, C'EST CONCRÈTEMENT :



21

établissements
publics



300

points de contact



11 000

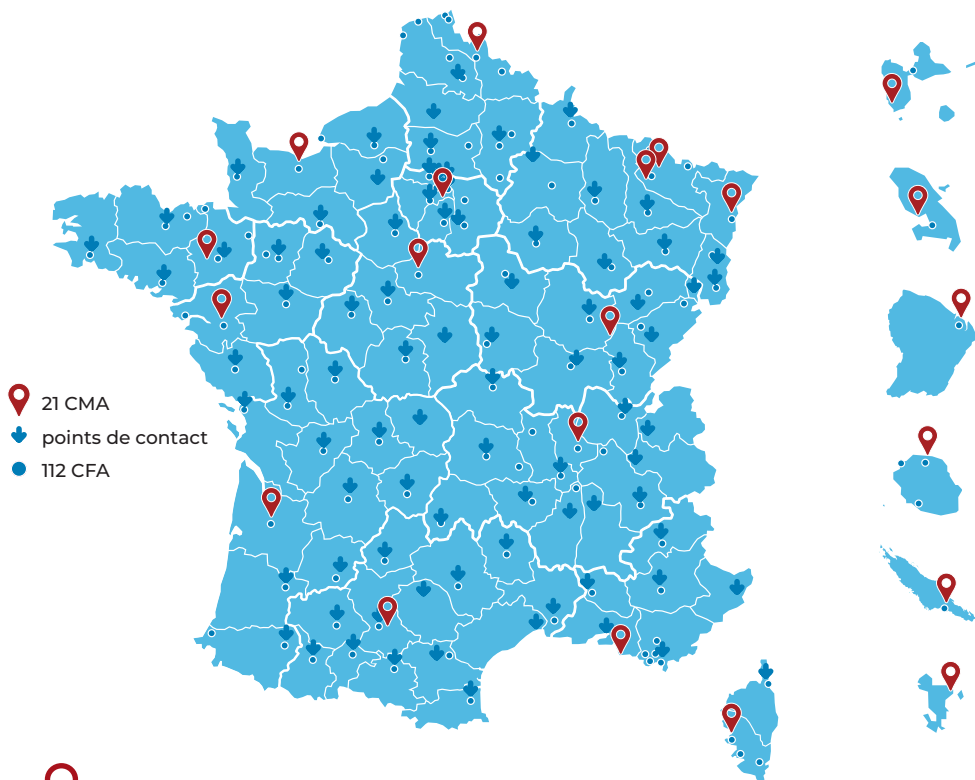
collaborateurs



2 500

artisans élus,
représentants de
leurs pairs

**mobilisés pour continuer à faire battre le cœur de l'artisanat
dans tous les territoires**



Son budget

La TFCMA (taxe pour frais de chambres consulaires), contribue à 25 % du budget du réseau, avec 220 millions d'euros.

« Le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat poursuit sa transformation entamée depuis de nombreuses années et confirme sa place incontournable auprès des entreprises artisanales, en faveur de leur développement, mais aussi de l'apprentissage et de la formation professionnelle. C'est un réseau d'accompagnement économique puissant, moderne, en phase avec les attentes des entreprises du secteur et des collectivités locales. Sa régionalisation est un point d'étape structurant dans ce processus. »



Joël Fourny, président de CMA France



LA LOI PACTE A FIXÉ LE CAP DE LA RÉGIONALISATION DES CMA AU 1^{ER} JANVIER 2021

En application de la loi Pacte, 95 ans après sa création, le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat se transforme pour compter désormais au 1^{er} janvier 2021 une tête de réseau nationale (CMA France), 18 CMA de région et 2 CMA de droit local. Cette réforme s'appuie sur un maillage territorial fort de 300 points de contact, dont 112 CFA, et toujours l'expertise de 11 000 collaborateurs et 2 500 élus.

Concrètement, il n'y a donc plus qu'un seul établissement public administratif par région, avec plusieurs sites. Les chambres de niveau départemental, sans personnalité juridique, mettent en œuvre l'offre de services harmonisée, mais adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire et sont au contact quotidien avec les artisans et les partenaires du réseau.

PACTE

Concentrer l'organisation administrative sur le niveau régional permet de renforcer la proximité

SI LE RÉSEAU DES CMA SE RÉGIONALISE, C'EST :

- Pour être cohérent avec la répartition des compétences entre les collectivités locales (la compétence économique étant confiée en premier lieu aux Conseils régionaux ainsi qu'aux EPCI).

C'est défendre les intérêts de tous les artisans auprès des pouvoirs publics.

- Pour être le relai territorial des politiques publiques portées par l'Etat

C'est aider les artisans à trouver les bonnes aides au bon moment.

- Pour mettre en œuvre un modèle flexible et agile d'actions économiques territoriales, une offre de services et d'accompagnement la plus proche des attentes des artisans.

C'est créer la même offre, le même accès et la même qualité de service pour chaque artisan, qu'il soit implanté dans une grande ville ou en zone rurale.

- Pour renforcer et développer des compétences dans les entreprises artisanales grâce aux recrutements de jeunes, d'apprentis, de personnels qualifiés.

C'est le bon emploi au bon niveau au bon moment au bénéfice de l'artisanat et des territoires.

- Pour être plus efficace, en concentrant au niveau régional les fonctions « supports », comme les ressources humaines, l'informatique, les finances et l'ingénierie. C'est aussi concentrer au niveau des territoires les moyens d'accompagnement des entreprises, des porteurs de projet et des collectivités locales.

C'est toujours plus de conseillers en points de contacts, pour ne pas perdre de temps et garder un lien direct essentiel.

- Pour définir une vraie stratégie de marque, mais aussi de l'offre de formation sur tous les territoires.

C'est la force d'un réseau identifié partout en France pour chaque porteur de projets et chefs d'entreprises.

Prêt à entamer cette nouvelle vie, la tête de réseau, CMA France, pilote la transformation du réseau des CMA. En tant qu'établissement public et corps intermédiaire, CMA France poursuit ses missions auprès des instances gouvernementales pour la défense de l'artisanat sur tous les fronts. Une mission essentielle, qui a montré par sa capacité à sonder les attentes des territoires, sa légitimité, son utilité et sa force quelles que soient les situations. CMA France rend des comptes de ses actions au Gouvernement et lui fait remonter l'ensemble des informations du terrain afin de répondre le plus justement aux besoins spécifiques de l'artisanat.

DES RESSOURCES CONCENTRÉES EN RÉGION SUR 21 CMA



DES POINTS D'ACCUEIL SUR TOUT LE TERRITOIRE



COMMENT CETTE RÉFORME VA BOOSTER LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DES ENTREPRISES ?

Au niveau local, aucun changement ne perturbe les interactions déjà bien ancrées entre le réseau des CMA, les conseillers, leurs missions et les entreprises, mais aussi les institutionnels, les élus. Au contraire. Les 300 points de contact des CMA sont maintenus et les conseillers concentrent leurs missions sur l'accompagnement au plus proche des artisans et leurs attentes économiques.

Le réseau des CMA a la capacité d'être « physiquement » accessible pour toutes les entreprises artisanales, sans restriction géographique et quel que soit leur secteur d'activité. Une réalité autant en écoute téléphonique, en réponse digitale, qu'en rendez-vous présentiel.

Ainsi la régionalisation permet de gagner en efficience et engage la force des CMA sur un savoir-faire qui a fait ses preuves pendant les périodes de crise telles que nous le vivons actuellement : agilité, réactivité, écoute et accompagnement des chefs d'entreprises au plus près de chez eux et de leurs besoins. Personne ne doit rester au bord du chemin ! Pour mener à bien cet objectif, le maintien des points de contact est vital.



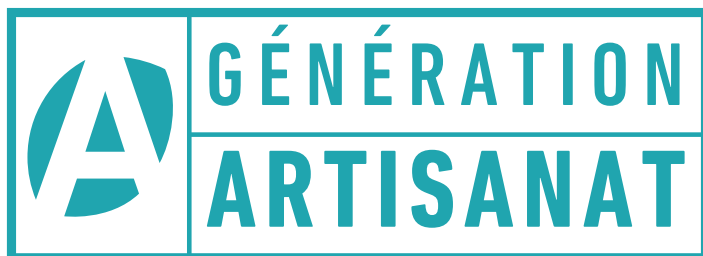
COMMENT LA RÉGIONALISATION VA ACCOMPAGNER L'APPRENTISSAGE ET LA FORMATION DANS L'ARTISANAT ?

La force du réseau, c'est sa place incontournable dans la formation auprès des publics les plus jeunes mais aussi des adultes. Le réseau des CMA est fort de 112 CFA, qui forment, et qui accompagnent tous les ans 100 000 apprentis et 130 000 personnes en formation continue vers les métiers de l'artisanat.

La formation n'échappe donc pas à la régionalisation avec la création d'**un organisme de formation unique régional** constitué de centres de formations répartis sur l'ensemble de son territoire.

Pour quoi faire ?

A l'image des établissements publics régionaux dédiés à l'artisanat, la régionalisation de la formation permet, à partir d'axes stratégiques définis sur cette échelle géographique, voire interrégionale, de porter plus haut encore l'innovation pédagogique avec des centres d'excellence.





Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

RETROUVEZ-NOUS SUR

ARTISANAT.FR -     